

334 T.F.



Monsieur le Gouverneur,

Demande terrain pour
laiterie

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint une demande de terrain industriel introduite par le colon MICHEL en vue de l'installation d'une laiterie dans le territoire.

Il manque une laiterie dans ce territoire qui compte 80 Européens et cette installation répond a un besoin urgent.

Le personnel européen de Rwinkwavu qui compte actuellement une vingtaine de personnes me crée des grandes difficultés pour la fourniture régulière de lait -l'endroit étant insalubre pour le bétail ,ce lait doit venir des collines éloignées et dispersées du Buganza par suite de la quantité -une laiterie y porterait remède par l'envoi global et régulier du lait nécessaire.

A l'endroit demandé le cheptel ne manque pas et sa situation près de la grande route au caféfour de Kayonza vers Kigali-Lugarama-Rwinkwavu -Kibungu facilitera le transport.

Le terrain demandé de faible étendue ne présente également aucun inconvénient.

Je donne donc a cette demande un avis très favorable.

L'Administrateur Territorial
G. Van Mal

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "G. Van Mal", written over a horizontal line.

A Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi -USUMBURA-
Sous le couvert de Monsieur le Résident du Ruanda-KIGALI.

17

le

DEMANDE DE TERRAIN

Je soussigné (nom, (à souligner,) prénoms, profession, lieu d'immatriculation, âge, nationalité et résidence)

MICHEL ROBERT Colon à Usumbura, 46 ans.
de nationalité SUISSE, résidant à Usumbura (Kigzi)

agissant pour mon compte personnel ~~ou au nom de la société (1)~~

dont les statuts ont été déposés au greffe du Tribunal de 1^e Instance d'Usumbura le

et publiés au (2) et en vertu d'une procuration

publiée au (2) ou déposée à la Conservation

des Titres Fonciers à Usumbura sous le no spécial P. sollicite du Gouvernement du Ruanda-Urundi, la location pour un

terme de deux ans (3) de la parcelle n° du plan de lotissement de

(3) ou de la parcelle destinée à un usage Industriel d'une superficie d'environ 2000 M² (40x50 m)

située à MUKALANGE et représentée au croquis, à l'échelle de 1 à

figurant au verso (ou ci-annexé) (4)

(3) ~~ou l'occupation provisoire, pour une durée de 5 ans, d'un terrain situé à~~ territoire

~~de~~ d'une superficie approximative de

~~destiné à usage agricole (5)~~

Parcelle à usage de Laiterie

A l'expiration du contrat d'occupation provisoire, je désirerais pouvoir acheter, ~~ou louer par bail emphytéotique (3)~~
le terrain dont question (3)

Je déclare connaître parfaitement la région au point de vue de la main-d'œuvre indigène et savoir que je ne pourrai pas compter sur l'intervention de l'administration pour obtenir les travailleurs qui me seraient éventuellement nécessaires.

Je sollicite l'autorisation d'occuper, à titre précaire et révocable, le terrain à la date du
m'engageant au cas où la location ne pourrait m'être consentie à l'évacuer volontairement dans un délai de 15 jours de la réception de la lettre m'y invitant, et ce, sans pouvoir réclamer de ce chef aucune indemnité ou dommage au Gouvernement.

Veuillez agréer M. le Gouverneur, l'assurance de ma
considération très distinguée.

(Signature)

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi
à Usumbura.

A Monsieur l'Administrateur Territorial de KIBUNGU.

(1) Inscrire l'énoncé exact et complet de la raison sociale ou les noms, (à souligner,) prénoms, résidence de la ou des personnes pour lesquelles on agit.

(2) Numéro et date du bulletin.

(3) Biffer la mention inutile.

(4) Lorsqu'il s'agit d'une parcelle faisant l'objet d'un lotissement dûment approuvé, il suffira d'indiquer le numéro de la parcelle et éventuellement du bloc où elle est située.

Par contre, pour un terrain situé en dehors d'un lotissement le croquis devra être rattaché à un point fixe de la carte dont un extrait de la région environnante devra également figurer à côté du croquis; le croquis doit être coté.

(5) Indique: le programme complet de mise en valeur hectares de plantation de
hectares de plantation de

T: S. V. P.

Note à compléter par l'Administrateur Territorial

- a) l'intéressé est-il en règle au point de vue immigration ?
- b) a-t-il payé une caution ?
- c) où ?
- d) quand ?
- e) de combien ?
- f) quand est-il entré au Ruanda-Urundi ?
- g) quand son passeport a-t-il été visé ?
- h) par qui ?
- i) quelle était la durée de validité de ce visa ?
- j) numéro du passeport ?

A....., le 194

L'Administrateur Territorial,

25



am 1/100 000.

à 500 m du Gîte de Kayonzo



GAHINI

250

RWAMABANA

+ vers Kigali

KIKAYA

0075 Kibungu

100

THE TUNE

VONZ

11

Terrain demandé

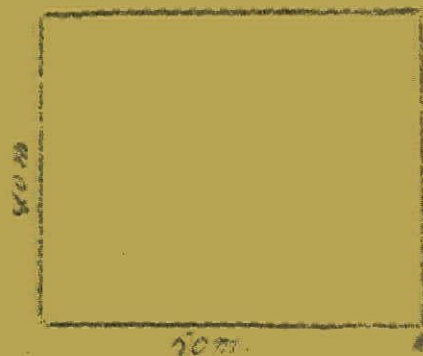
par R. MICHEL de MURAMBI
de 40m sur 50m

Situé à la colline MUKALANGE

Territoire
de K. bungu

Echelle :

1/1.000^e



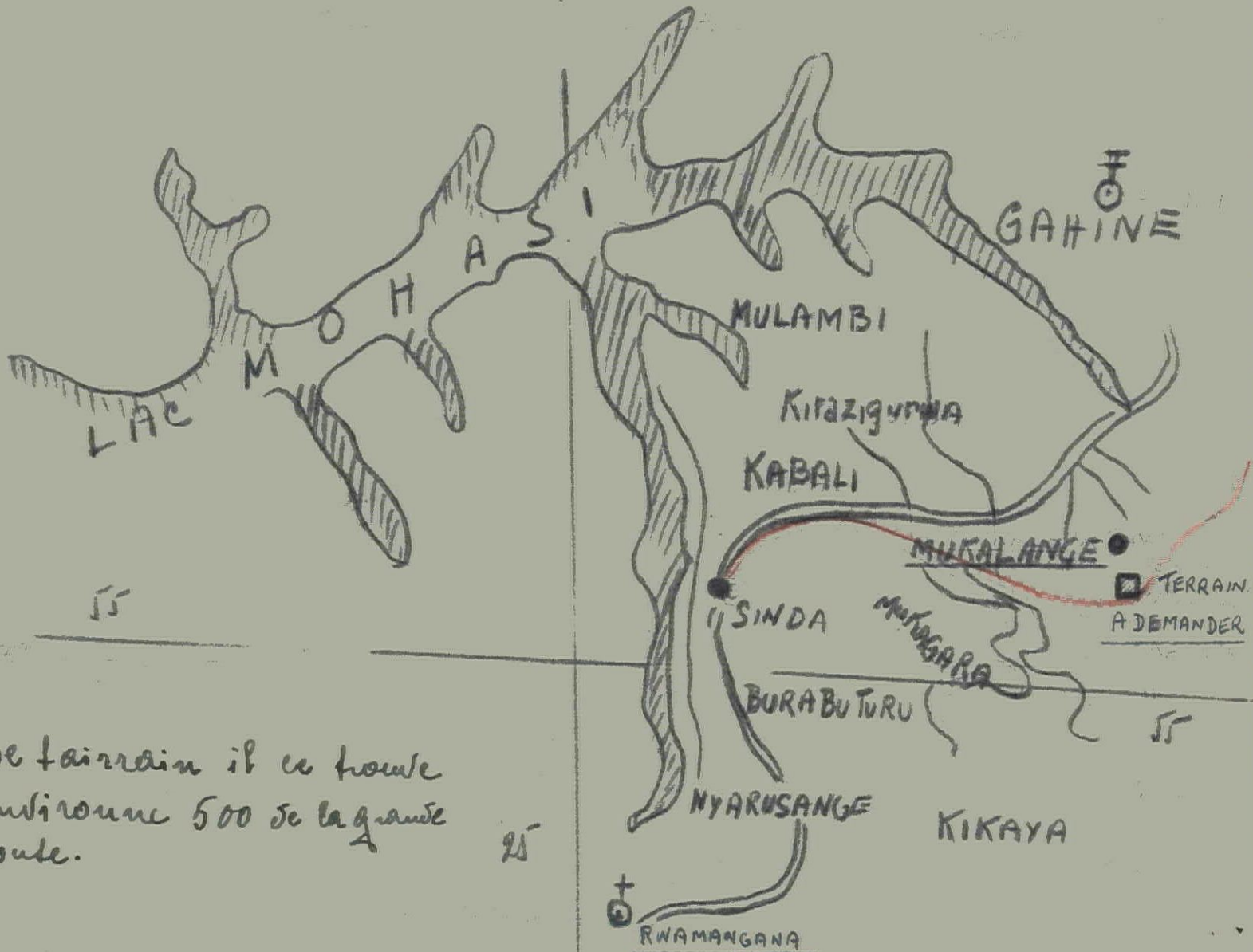
à 500m de la
bifurcation

Ki bungu - Gakim. Kiga 7.

25

LUGARAMA

KIZIGURU



Le terrain il se trouve
environne 500 de la grande
route.

25°

LUGARAMA

KIZIGURU

Extrait de la Carte
au 1/100 000

Situation du terrain demandé :

à 500 m du Site de Kayanza
et de la route (Bifurcation Kibanga - Optima - Kigali)

GRINI



35°

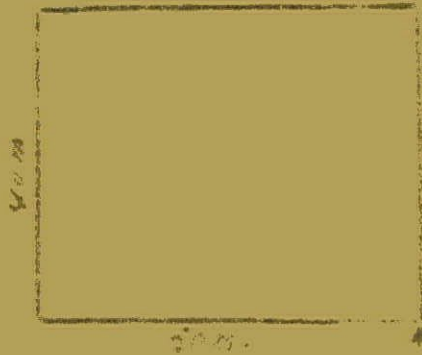
Terrain demandé

par M MICHEL de MONTMAY
de 40m sur 50m

✕

Situé à la colline MONTALANGE

Territoire
de R. burgu



Echelle :

1/1.000^e

à 500m de la
baptême
R. burgu - Ep. burgu - R. burgu